

Prévoyance liée – Pilier 3a

Economiser des impôts grâce à une prévoyance bien pensée



Grâce à une planification de prévoyance professionnelle vous êtes certain d'être bien assuré contre les risques de décès et d'incapacité de gain. Alors que les médecins indépendants sont libres quant à leur choix de prévoyance professionnelle (LPP) les médecins salariés sont obligatoirement affiliés à la caisse de pension de leur employeur. Le choix d'une prévoyance liée (pilier 3a) est quant à lui laissé libre à tout un chacun. Des solutions sont proposées par des banques aussi bien que par des assurances. Selon les cas les avantages peuvent faire pencher la balance soit pour l'une ou l'autre des solutions. En qualité de membre de FMH Services, nous pouvons vous proposer – ainsi qu'à votre conjoint(e) – entre-autre les deux solutions spéciales suivantes:

Assurance des Médecins Suisses (AMS)
Dans ce cas, les avantages d'une assurance sont combinés de manière optimale avec la flexibilité d'une solution bancaire. Dès la prime de CHF 300.– vous bénéficiez d'un intérêt garanti de 2,0% sur toute la durée.

Ceci pas uniquement sur la prime déterminée mais également sur tous les paiements supplémentaires volontaires jusqu'à concurrence du montant maximal du pilier 3a. Selon le fonctionnement des affaires, vous pouvez bénéficier de participations aux excédents. Le taux d'intérêt de 2% n'est valable que pour les contrats de cette année et sera abaissé à 1,75% par toutes les compagnies au 1^{er} janvier 2010.

PAX MedLifeFund: Au cas où vous désirez participer de manière active au développement de la bourse, ce produit est celui qui vous conviendra. Vous investissez dans des fonds mixtes avec une part d'actions d'une valeur max. de 50% et ainsi vous pouvez profiter activement des gains possibles grâce aux cours. Les risques «décès» et «incapacité de gain» peuvent – selon votre souhait – être co-assurés de manière flexible. Vous continuez à bénéficier des coûts les plus bas en qualité de membre de FMH Services.

Ci-dessous, vous trouvez un exemple de calcul de ces deux solutions de prévoyance. Il est de première importance de coordonner la prévoyance liée avec le concept global de la prévoyance. Ne manquez pas d'utiliser cette année les possibilités d'économies d'impôts du pilier 3a et faites optimiser votre concept de prévoyance complet par un conseiller FMH Insurance Services. L'avantage principal se trouve souvent dans le choix du bon mix des instruments de prévoyance impliqués.

	AMS	PAX MedLifeFund
Montant annuel au pilier 3a	CHF 6 566	CHF 6 566
./. Economie d'impôts annuelle	CHF 2 570	CHF 2 570
Paiement net annuel	CHF 3 996	CHF 3 996
Paiement garanti	CHF 201 665	CHF –
Paiement prévisionnel	CHF 220 781	CHF 274 861
./. Impôt spécial unique	CHF 19 979	CHF 26 899
Paiement net	CHF 200 802	CHF 247 962
Rendement net annuel	5,02%	6,43%

Exemple: homme, âge 40, marié, 2 enfants, protestant, domicile Lausanne, revenu imposable CHF 200 000.–, durée 25 ans, rendement de fonds supposé 5,00% (PAX)

Chères clientes, chers clients,

Les mois passés ont encore été imprégnés de grandes turbulences sur les marchés financiers, de pertes des investisseurs et d'une insécurité élevée. Comme auparavant, personne ne sait si cette crise financière tire à sa fin ou pas. Comme auparavant, le danger des crédits à la consommation aux USA qui peuvent avoir une influence sur le développement économique chez nous en Europe plane. Les Etats se sont massivement endettés pour le maintien de l'économie. Les conséquences qui vont en découler ne sont pas prévisibles.

Le corps médical doit-il à présent mettre la tête dans le sable et cacher son argent sous le matelas? Nous disons clairement non à cette éventualité et sommes certains que grâce à une planification minutieuse et une procédure durable il est possible d'entreprendre beaucoup avec votre argent durement gagné. Une stratégie adaptée à votre situation est donc la clé du succès et peut vous préserver de futures difficultés.

Nous pensons donc qu'il est primordial que vous puissiez vous entretenir avec nos conseillers afin d'établir ensemble une stratégie indépendante, adaptée et durable, car la stratégie détermine une grande partie du succès.

Nous vous souhaitons l'élan nécessaire afin de passer à cette action.



Avec nos respectueuses salutations

Thomas Roth

Sergio Kaufmann

Sommaire

- Caisse maladie
- Assurance RC professionnelle
- AXA Winterthur TwinStar Income
- MobiLife Income Start

Caisse maladie – votre prime est-elle également trop élevée?



Selon les dernières annonces de la presse, une augmentation massive des primes d'assurance maladie (jusqu'à 20%) se profile.

Dans notre activité consultative nous constatons souvent que nombre de nos clients paient des primes plus élevées que nécessaire. En faites-vous également partie? Ci-dessous nous vous soumettons les possibilités d'économies les plus importantes.

Avec la marque FMH Insurance Services nous représentons une grande communauté de médecins auprès des caisses maladie et ceci nous permet de négocier des conditions avantageuses auprès des assurances complémentaires. Si vous êtes déjà au bénéfice d'une couverture auprès d'une caisse avec laquelle nous avons un contrat-cadre, nous pouvons volontiers organiser pour vous et les membres de votre famille (jusqu'à l'âge de 65 ans) faisant ménage commun une intégration dans le contrat collectif. Sinon, nous vous calculons la meilleure offre comparative à votre solution actuelle.

Pour ce faire, envoyez-nous le coupon-réponse avec une copie de la police de votre assurance maladie actuelle ou téléphonez-nous au numéro 031 959 50 11.

Check-up de la caisse maladie	Avez-vous vérifié ce point?	
Une franchise basse est uniquement utile si vous avez régulièrement besoin de prestations élevées. Avec une franchise de CHF 2500.– vous pouvez réduire vos primes jusqu'à 50%. De plus, cette franchise peut être réduite annuellement pour l'année suivante sans examen médical préalable.	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Si vous êtes employé à raison de plus de 8 h par semaine, vous êtes couvert par l'assurance accident de votre employeur pour tout cas d'accident . Vous pouvez ainsi annuler cette couverture sur votre assurance de base.	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Les modèles d'assurance alternatifs proposent en plus de l'économie de prime plus particulièrement à vous médecin des avantages supplémentaires comme p.ex. la Télémédecine ou le modèle du médecin de famille (voir l'infobox).	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Connaissez-vous la couverture de vos assurances complémentaires et correspondent-elles à votre besoin en matière d'assurance?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
En qualité d'assuré en demi-privé ou en privé vous avez la possibilité – selon les caisses maladie – d'inclure une franchise supplémentaire pour cette couverture.	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Avez-vous examiné le changement pour une caisse plus avantageuse ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Etes-vous déjà au bénéfice d'un rabais de prime pour paiement annuel ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
Profitez-vous des avantages des contrats-cadres de FMH Insurance Services ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON

0 x NON: Félicitations. Vous avez pris en considération les possibilités d'économies les plus importantes.

1–8 x NON: Vous disposez éventuellement encore d'un potentiel d'économies. Commandez une offre comparative sans frais ni engagement d'un contrat-cadre de FMH Insurance Services.

Médecin de famille: En cas de maladie ou d'accident, vous consultez si possible d'abord votre médecin de famille. En qualité de médecin de famille reconnu par les caisses maladie (praticien général, interne ou pédiatre) vous pouvez également reprendre vous-même ce rôle et ainsi bénéficier des rabais de prime sans restriction.

Télémédecine: Ce modèle paraît à première vue plutôt mal adapté pour les médecins. Toutefois, si un médecin est à la recherche de possibilités d'économies supplémentaires, il trouvera ici un modèle d'assurance avec pour seul et unique obstacle celui de devoir faire un appel téléphonique avant la visite médicale.

FMH Insurance Services contrats-cadres



Helsana



Assurance RC professionnelle

Ce que vous devez absolument savoir

Les exigences des patient(e)s en matière RC ont constamment augmenté ces quelques dernières années. La somme des dommages suite à un conflit juridique peut très vite représenter plusieurs centaines de milliers de francs voir même franchir le cap du million. Il est d'autant plus important pour vous que vous soyez assuré correctement et complètement contre de tels cas. Ci-dessous, nous vous présentons trois points importants qui doivent absolument être pris en considération dans une assurance RC professionnelle:

1. Qui doit s'occuper de l'assurance?

Selon que vous travaillez dans un hôpital ou que vous dirigez votre propre cabinet, vous êtes assuré par le biais de votre employeur ou devez contracter vous-même une assurance RC professionnelle:

Qui doit s'occuper de l'assurance?

Médecin indépendant avec propre cabinet: Vous êtes responsable aussi bien de votre propre comportement que de celui de vos assistantes médicales ainsi que des médecins employés et devez vous-même vous occuper de la couverture d'assurance nécessaire.

Médecin employé dans un hôpital: Votre activité au sein de l'hôpital est assurée par votre employeur.

Médecin agréé: Comme vous êtes indépendant, ce n'est généralement pas l'hôpital qui vous couvre. Comme un médecin ayant son propre cabinet, vous devez organiser vous-même la couverture d'assurance pour vous et votre personnel soignant. Toutefois, il existe également des mélanges possibles (p.ex. opérations assurées à l'hôpital, toutefois pas de couverture pour l'activité au cabinet), qui doivent être analysés de manière très précise et pour lesquels il est nécessaire d'adapter les couvertures.

2. A quoi faut-il faire attention dans le cadre d'une assurance RC professionnelle?

Somme assurée: De nos jours, la somme assurée devrait porter sur un minimum de CHF 5 000 000.–. De plus, nous conseillons de prendre une franchise plutôt élevée, car ceci a des répercussions positives sur la prime.

Couverture des risques subséquents: Vos conditions générales d'assurance devraient absolument inclure une couverture d'assurance prolongée, ceci de manière à maintenir une couverture contre les dégâts – lesquels n'auraient pas été répertoriés par la police au moment de la remise – en cas de cessation du cabinet

ou en cas de décès. Cette couverture d'assurance prolongée devrait correspondre à la durée du délai de prescription légal.

Cercle des personnes assurées: Vérifiez si toutes les personnes engagées plus particulièrement les médecins employés sont inclus dans votre police. Annoncez toujours les modifications à votre assureur. Des oublis peuvent coûter très chers.

Garantie du tarif: Puisque l'assurance RC professionnelle représente un risque plutôt ascendant pour les assurances il faut compter avec des hausses de primes pour les années à venir. Demandez donc à votre assureur une garantie du tarif. Les contrats nouvellement signés avec FMH Insurance Services bénéficient par exemple d'une garantie du tarif pour une période de 3 ans.

3. Où puis-je trouver une bonne offre?

Nous vérifions les diverses offres des assurances de manière régulière. Grâce à notre taille sur le marché nous avons réussi à négocier un contrat-cadre et des conditions spéciales avec le leader du marché «AXA Winterthur» qui comprend tous les points importants sans exclusion. Commandez encore aujourd'hui une offre personnalisée au moyen du coupon-réponse afin de pouvoir vérifier par vous-même les avantages de l'assurance RC professionnelle de FMH Insurance Services.



Faillies des mesures: Il y a quelques temps, certains cantons ont modifié leur système d'imposition. C'est ainsi que certaines années n'ont pas été imposées. Au cas où vous avez payé des cotisations au pilier 3a durant cette période vous n'avez pas pu les déduire fiscalement. Le paiement sera toutefois automatiquement imposé. Vous pouvez normalement faire opposition à ceci. Votre conseiller FMH Insurance Services peut volontiers vous fournir des indications plus précises à ce sujet.

Pilier 3a: Cotisations pour l'année 2009

CHF 6566 pour toute personne assurée auprès de la LPP (employés et indépendants qui se sont volontairement assurés).

20% du revenu AVS toutefois max. **CHF 32 832** pour toute personne qui n'est pas assurée LPP.

AXA Winterthur TwinStar Income Plan de versement pour une retraite flexible

Nous constatons souvent lors de la planification de la retraite qu'il y a un besoin de capital plus élevé lors de la première phase de la retraite. Certains souhaitent profiter du temps libre pour partir en voyage alors que pour d'autres il s'agit de palier au manque à gagner en cas de retraite anticipée. La AXA Winterthur a lancé un nouveau produit avec le TwinStar Income lequel vous garantit un revenu supplémentaire durant une période déterminée. D'un côté votre capital est investi dans un fond grâce auquel vous pourrez



profiter des gains des cours. D'un autre côté les paiements des rentes sont garantis, à savoir que vous savez précisément quel montant annuel minimal est à votre disposition. Ci-dessous nous vous indiquons les avantages principaux d'une telle solution.

Les avantages principaux en un coup d'œil

- » Revenu supplémentaire régulier et garanti
- » Choix avec début du paiement immédiat ou avec une phase de constitution
- » Durée de 15 à 25 ans
- » Taux d'intérêt garanti de 3,5% durant les 5 premiers ans de la phase de constitution
- » Protection du capital à 100%
- » Libre disponibilité de la fortune de fonds
- » Imposition plus favorable que celle appliquée aux formes de rentes traditionnelles

Des possibilités de planification insoupçonnées se profilent grâce aux indications correctement appliquées de nos conseillers professionnels.

MobiLife Income Start Protection pour vos enfants

Bien que nos enfants soient certes protégés en ce qui concerne les suites financières liées au cas de décès ou d'incapacité de gain de l'acquéreur, il existe rarement des assurances pour le cas d'invalidité intervenant durant l'âge de l'enfance. Les soins, les aides et la formation scolaire spécifique nécessitent de gros moyens. De plus, arrivé à l'âge d'activité professionnelle il est souvent impossible d'exercer un travail correspondant. Les jeunes sont ainsi pénalisés par leur handicap mais également par le fait qu'ils doivent se débrouiller jusqu'à la fin de leur vie avec un revenu faible. Dans le pire des cas, ils doivent subvenir à leurs besoins avec les prestations modestes de l'assurance invalidité et des prestations complémentaires.

La Mobilière propose une rente invalidité spécifique pour les enfants laquelle offre une vaste protection. Une rente annuelle à vie est versée, ceci après un délai d'attente de 12 mois. Ainsi vous assurez à vos enfants une indépendance financière en cas d'invalidité.

Les points principaux en un coup d'œil

- » Revenu garanti à vie en cas d'invalidité
- » Age d'entrée: 31^e jour après la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans
- » Rente pouvant être assurée: CHF 6000 à CHF 30 000 par année
- » Délai d'attente: 12 mois
- » Durée: jusqu'à l'âge de 18 ans avec une possibilité de changement au tarif d'adulte sans examen médical

Exemple de calcul

Garçon, âge 5 ans, rente annuelle CHF 30 000.–, à vie
Prime mensuelle: CHF 57.–

Protégez votre enfant. Les conseillers FMH Insurance Services de votre région vous y aideront.



Impressum

Rédaction: Roger Ledermann | Stefan Walther
mail@fmhinsurance.ch

Conception et réalisation: Rub Graf-Lehmann AG, Berne
Tirage: 25 500 ex.

Talon-réponse

Je m'intéresse particulièrement à

Services

- Analyse de la prévoyance
- Planification financière
- Planification de la retraite
- Optimisation fiscale
- Planification de la fortune
- Analyse des dépôts de titres

Assurances de la prévoyance

- Décès
- Incapacité de gain
- Rente viagère
- Prévoyance liée (3^{ème} pillier a)
- Assurance primes périodiques
- Assurance accidents individuelle

Assurances privées

- Assurance RC-ménage
- Assurance RC-privé
- Protection juridique
- Caisse maladie
- Assurance bâtiment
- Perte de gain

Assurances de cabinet

- Assurance commerce et cabinet
- Responsabilité civile prof.
- Protection juridique prof.
- Prévoyance professionnelle (LPP)
- Assurance accidents (LAA)
- Indemnités journalières (maladie)

Placements et dem. de crédits

- Portefeuille de titres
- Plan d'épargne lié à des fonds
- Compte d'épargne
- Hypothèque
- Crédit d'exploitation
- Nantissement de police

Caisse maladie

(joindre la copie de la police)

- Envoyez-moi la meilleure offre
- Envoyez-moi les offres suivantes (max. 2)
 - Intras
 - CPT
 - Helsana
 - Progrès
 - sansan
 - avanex
 - aerosana
- Je ne désire pas recevoir d'offre de la caisse suivante:

Je désire un conseil personnalisé, veuillez me téléphoner.

Prénom / Nom _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Date de naissance _____

Téléphone privé _____

Téléphone du cabinet _____

Atteignable le plus facilement (h) _____

Adresse e-mail _____



FMH Insurance Services
Roth Gyax & Partner AG
Service de coordination
Moosstrasse 2
3073 Gümligen